



La lettre des délégué-es

Lettre d'information des personnels du CASI PSE

18 février 2022

Réunion du CSE du 18 février 2022

Mise en place du CSE

Suite aux élections de décembre dernier, il fallait désigner un-e nouveau/elle secrétaire et un nouveau/nouvelle trésorier-e.

SUD-Rail étant première organisation syndicale au sein du personnel du CASI, le poste de secrétaire du CSE lui revenait : Frédéric Bodin a été désigné à l'unanimité.

Nous avons proposé à la CGT de désigner la trésorière, elle n'a pas souhaité prendre ce poste : SUD-Rail a donc proposé Corinne Penelle, qui a été désignée à l'unanimité.

Le-la référent-e en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes sera désigné-e lors de la prochaine réunion.

Télétravail

La direction va envoyer aux représentant-es du personnel 2 exemples d'accords de télétravail d'autres entreprises qui pourront servir de modèle pour un accord au CASI PSE.

Questions de la délégation SUD-Rail

♦ **La délégation SUD-Rail demande la liste des effectifs, avec les coefficients correspondants.**

Nous sommes actuellement 56 salarié-es en CDI au CASI PSE (une salariée a été embauchée au service communication).

♦ **La délégation SUD-Rail demande que soit étudiée la mise en place de la semaine de 4 jours au sein du CASI, pour les salarié-es qui le souhaitent.**

La direction répond que cela peut se discuter, mais qu'il faudra voir sous quelle forme cela peut être envisagé

Pour la délégation SUD-Rail, cela pourrait se faire en restant au temps de travail actuel mais groupé sur 4 jours, mais surtout, à moyen terme, cela pourrait se faire dans le cadre d'une réduction du temps de travail et le passage aux 32 heures par semaine, pour l'ensemble du personnel.

♦ **La délégation SUD-Rail demande que les jours « soins enfants » puissent être pris sous la forme de demi-journées.**

La direction va se renseigner sur cette possibilité, en fonction de ce qui est permis par le Code du travail.

♦ **La délégation SUD-Rail demande s'il y a un moyen que les fiches de paie soient plus rapidement disponibles.**

La direction va regarder ce qu'il est possible de faire avec le logiciel SAGE.

♦ **La délégation SUD-Rail demande que les personnels qui le souhaitent puissent à nouveau recevoir leurs fiches de paie par courrier.**

Une note va être envoyée au personnel rappelant cette possibilité existante, sur demande.

♦ **La délégation SUD-Rail demande que soit mise en place une procédure en cas de retrait d'argent sur un salaire, que la salarié-e soit prévenu-e et qu'un montant maximum soit fixé.**

Le service RH a été sensibilisé à la réglementation, et à l'usage à PSE : le-la salarié-e doit être prévenu-e avec une explication claire de la retenue, et si le montant est important, la retenue sera faite en plusieurs fois.

Pour la délégation SUD-Rail, il faudra se mettre d'accord sur le terme de « montant important » et trouver une somme ou un % maximal qui peut être retenue.

♦ **La délégation SUD-Rail comment les salarié-es qui vont travailler le dimanche 1^{er} mai pour les retours de colos vont récupérer/être rémunéré-es ?**

L'article 39 de la CCN prévoit que le travail est rémunéré le double le 1^{er} mai, et que le travail le dimanche donne lieu à une récupération (1,5 fois le temps travaillé).

♦ **Restaurant de Bercy :**

La délégation SUD-Rail demande le remplacement de la collègue partie à Villeneuve.

La direction va voir avec la cheffe de service, mais un remplacement avait eu lieu.

La délégation SUD-Rail demande que soit effectué un grand nettoyage des murs et plafonds du restaurant.

La direction va voir avec l'équipe d'entretien du CASI.

La délégation SUD-Rail demande qu'une personne supplémentaire soit embauchée pour la plonge.

La direction va regarder, mais la situation actuelle difficile est sans doute liée aux arrêts maladie.

La délégation SUD-Rail fait remarquer le manque de vêtement (blouses, gilets) sur cette installation.

Cela est dû au changement de prestataire le 1^{er} avril, aucune commande ne peut être faite actuellement sous peine de prolonger le contrat en cours.

♦ **La délégation SUD-Rail demande si les choses avancent pour le futur SI et la fibre.**

Un nouveau contrat a été signé pour l'infogérance. Concernant le site internet, un nouveau prestataire a été trouvé mais doit avoir accès aux données pour regarder ce qu'il est possible de faire. Par conséquent, le contrat n'a pas encore été signé.

Pour la fibre, le contrat a été signé pour Bercy et l'espace CE de Melun. Les autres installations suivront, mais on ne sait pas quand.

♦ **La délégation SUD-Rail demande que les abords des bâtiments de Bercy soient nettoyés.**

La direction a relancé la SNCF qui est en charge de cela.

♦ **La délégation SUD-Rail demande si le personnel du CASI touchera la prime touchée par les cheminot-es de la SA SNCF Voyages.**

La direction va regarder, mais si cette prime est celle liée aux NAO (en compensation de la non-augmentation des salaires à la SNCF), elle n'aura pas lieu au CASI PSE, les coefficients ayant été augmentés lors de ces NAO.

La délégation SUD-Rail : Corinne Penelle (Restaurant de Conflans), Frédéric Bodin (Espace CE de Montargis), Ludmilla Zerrougi (Espace CE de Villeneuve), Patrick Vulgaire (Restaurant de Conflans), Elise Moulinet Loury (Espace CE de Migennes), Lucie Vanoudheusden (Service A.S. Bercy).